

Maîtrise	Modules de gestion
M02	Economie politique et politique agricole
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne s'intéressant à l'économie politique et à la politique agricole et qui bénéficie d'un niveau de compétence équivalant à un brevet fédéral du champ professionnel de l'agriculture ou au brevet fédéral de paysanne/responsable de ménage agricole.
Compétences	<p>A la fin du module, les candidat(e)s sont capables de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. présenter une vue d'ensemble de l'évolution de la société, de l'économie et de la politique 2. évaluer les conséquences des décisions politiques pour l'agriculture au niveau national et régional, ainsi qu'à l'échelle de l'entreprise 3. identifier les incidences de la globalisation et les conséquences d'accords internationaux sur l'agriculture et en tirer des conclusions pour sa propre entreprise 4. connaître l'importance et l'utilité des organisations agricoles, tant au niveau de son entreprise que de la défense efficace des intérêts de la profession. 5. expliquer les mesures de politique agricole et leurs conséquences au niveau national, régional et de l'entreprise 6. défendre les intérêts de la profession avec efficacité et mener des négociations avec divers acteurs.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Bases de l'économie nationale et fonctions de l'agriculture dans l'économie générale - Politique agricole de la Suisse - L'UE et sa politique agricole, accords de libre-échange, organisation mondiale du commerce OMC - Structure, objectifs et activités des principales organisations professionnelles - Rôle et exigences des principaux acteurs : offices fédéraux, associations de producteurs, partenaires commerciaux, consommateurs, organisations de protection de l'environnement - Multifonctionnalité de l'agriculture
Durée	35 heures de cours 25 heures de travail personnel
Evaluation	Examen oral, 1 heure (préparation et examen), sur la base de questions connues à l'avance
Reconnaissance	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention de la maîtrise fédérale en agriculture et cultures spéciales et du diplôme de paysanne.
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales
Validité	6 ans dès la réussite du module
Nombre de points	-
Remarques	

Objectifs détaillés		
La candidate, le candidat est capable de...		Niveau C*
1.1	... décrire les bases de l'économie nationale et expliquer les fonctions de l'agriculture et de son entreprise dans l'économie nationale (multifonctionnalité).	C2
1.2	... expliquer les interventions de l'Etat dans l'économie et, en particulier, dans l'agriculture suisse et décrire leur nécessité et leurs conséquences.	C4
2.1	... décrire la structure de l'agriculture en Suisse et dans sa région	C2
2.2	... analyser l'évolution actuelle de la société, de l'économie et de la politique et évaluer les conséquences pour l'agriculture au niveau national, régional et pour son entreprise.	C4
3.1	... décrire les relations économiques de la Suisse avec les autres pays et démontrer les conséquences qu'elles ont sur la politique agricole suisse.	C4
3.2	... expliquer les buts, les structures et l'organisation de l'UE ainsi que les principes de base de la politique agricole de l'UE ; comparer la situation de l'agriculture dans l'UE avec les conditions suisses.	C4
3.3	... expliquer les buts, les structures et les principales règles de l'OMC ainsi que leur importance pour l'économie suisse et en particulier pour l'agriculture	C4
3.4	... expliquer les conséquences de la globalisation sur différents pays et décrire l'évolution mondiale de la production agricole	C2
4.1	... expliquer le rôle des partis politiques, des organisations économiques, des syndicats, des organisations de consommateurs et d'autres groupes de pression d'importance nationale ainsi que leurs différentes exigences envers l'agriculture suisse	C6
4.2	... expliquer la structure, les buts et les activités des principales organisations agricoles, évaluer leur efficacité pour la branche et leur importance pour sa propre entreprise.	C6
4.3	... évaluer l'importance et les tâches des interprofessions des principales branches de production de l'entreprise et expliquer les dispositions légales réglant les activités des interprofessions	C6
5.1	... décrire la structure de la législation suisse et les mécanismes des prises de décisions politiques	C2
5.2	... décrire le rôle du parlement, du gouvernement et de l'administration et les rôles de la Confédération, du canton et des communes dans l'application de la politique agricole	C2
5.3	... décrire les mesures de la politique agricole suisse et leur influence au niveau national, régional et de sa propre entreprise	C4
5.4	... expliquer à quelqu'un qui n'est pas du métier les principales mesures étatiques dans le secteur agricole et les justifier	C2
5.5	... décrire les conséquences des interventions étatiques pour les différents produits et marchés de son entreprise	C2
6.1	... décrire différentes formes de défense professionnelle	C2
6.2	... définir et appliquer une stratégie pour les négociations avec différents partenaires commerciaux, politiques ou de protection de l'environnement, dans une optique de défense des intérêts de la profession.	C6

* Taxonomie de Bloom